

ADHÉSIONS ET DONS

CHOISISSEZ UN TYPE D'ADHÉSION OU DE DON, COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE ET ENVOYEZ VOTRE RÈGLEMENT :

soit par chèque à l'ordre A.I.A.P – U.N.E.S.C.O par voie postale,
soit par virement avec votre nom dans le libellé de l'ordre :
IBAN : MC58 3000 3015 0400 0372 7232 168 BIC : SOGEMCM1

La période des re-adhésions se situe entre le 1er novembre et le 31 décembre.
Pour les nouvelles adhésions « artistes » veuillez prendre connaissance du Règlement intérieur et faire parvenir votre dossier complet pour validation par e-mail entre le 1 octobre et le 30 novembre.

ADHÉSION OU DON * :

ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN 100€/AN ADHÉSION ARTISTE 100€/AN DON 180€ ET PLUS

ANNÉE D'ADHÉSION :

MODE DE RÈGLEMENT * :

VIREMENT CHÈQUE

CIVILITÉ * :

MONSIEUR MADAME

NOM * :

PRÉNOM * :

PSEUDONYME :

ADRESSE * :

CODE POSTAL * :

VILLE * :

PROFESSION * :

ARTISTE PROFESSIONNEL OU AMATEUR :

PROFESSIONNEL AMATEUR

NATIONALITÉ * :

MEMBRE DEPUIS (ANNÉE DE LA PREMIÈRE ADHÉSION) :

E-MAIL * :

TÉLÉPHONE :

RÈGLEMENT * :

J'AI LU ET J'ACCEPTE SANS RÉSERVES LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ

[Afficher le règlement intérieur du comité](#)



Votre adhésion nécessite la collecte de vos données personnelles sur ce formulaire. Elles font l'objet d'un enregistrement et d'un traitement informatique et statistique destiné à la gestion de votre adhésion, dans le cadre d'un consentement de nature contractuel matérialisé par ce formulaire. Elle permet également de vous envoyer des informations (professionnelles, fiches pratiques, services, appels à projet... etc) Elles sont conservées le temps de votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez, à tout moment, exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer **en contactant le Comité** à propos de la protection des données personnelles.